

Faut-il être fortuné pour savoir jouer d'un instrument de musique ?

Toujours aussi populaire en Belgique, la pratique d'un instrument traîne encore avec elle son lot d'idées reçues sur son coût et son accessibilité. Quatre questions pour y voir plus clair.

DÉCODAGE

LOUISE PINCHART

Si la rentrée rime avant tout avec cartable et fournitures, elle est aussi synonyme de recherche d'activités extrascolaires pour les parents et leurs enfants. Et chaque année, aux côtés des traditionnels cours de danse, de théâtre ou clubs sportifs, l'apprentissage d'un instrument attire lui aussi de nombreux adeptes. Régulièrement mise en avant pour ses vertus – sur la concentration, la mémoire ou la créativité –, la pratique musicale reste pourtant souvent perçue comme coûteuse, voire réservée aux milieux aisés. A tort ou à raison ?

1 Apprendre, mais où ?

Quand on évoque l'apprentissage musical, on pense généralement en premier lieu aux académies. On en compte 111 en Wallonie et à Bruxelles, réparties sur l'ensemble du territoire francophone. Elles relèvent du réseau de l'enseignement officiel et bénéficient du soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce qui leur permet de proposer un apprentissage à des tarifs particulièrement abordables. La scolarité y est gratuite pour les enfants jusque 12 ans (nés après le 31 décembre 2013). Entre 12 et 18 ans, les droits d'inscription s'élèvent à 94 euros, puis à 234 euros pour les adultes non inscrits dans l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Des dispenses ou réductions sont prévues pour

certains publics spécifiques, comme les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou les demandeurs d'emploi.

Mais si l'enseignement en académie a l'avantage d'être bon marché – en plus d'être assez complet, puisqu'il inclut notamment des cours de solfège –, il n'est pas toujours idéal dans la pratique, comme l'explique Lionel Lutgen, professeur de guitare à l'académie de Waterloo. « On a généralement deux élèves pour un cours collectif de 50 minutes. Or ces élèves peuvent avoir des niveaux très variés. Parfois, je me retrouve avec un retraité et un enfant de six ou sept ans. Ça peut fonctionner, mais chacun a souvent ses propres besoins, qu'on ne peut pas totalement satisfaire dans un agencement comme celui-là. »

Les parents considèrent parfois l'apprentissage d'un instrument comme un simple loisir, facile et sans contrainte. Or, la discipline en fait partie intégrante

Lionel Lutgen
Professeur de guitare
à l'académie de Waterloo

”

Les cours privés – dispensés à domicile ou des dans écoles spécialisées – permettent alors un apprentissage plus personnalisé. Mais le budget n'est évidemment plus le même : une heure de cours privé vous coûtera en moyenne 40 euros, voire plus selon le professeur et sa renommée. A raison d'un cours par semaine, cela représente un budget d'environ 2.080 euros par an – ou 1.480 euros si l'on fait l'impasse sur la pratique pendant les congés scolaires.

Devant ces prix, ou par simple envie d'autonomie, nombreux sont ceux qui choisissent désormais de passer par les

plateformes d'apprentissage en ligne. Ces applications, comme Yousician ou Simply Piano – parmi les plus connues –, fonctionnent alors sur base d'un abonnement mensuel d'une quinzaine d'euros. Mais si elles constituent un bon moyen de découvrir l'instrument, ces plateformes restent néanmoins limitées pour un véritable apprentissage, prévient Lionel Lutgen : « Avec ce genre d'outils, on perd souvent beaucoup de temps et on prend de mauvais réflexes. Mieux vaut au moins acquérir de bonnes bases en académie ou avec un professeur. »

2

Quel budget pour l'instrument ?

Guitare, violon, piano, trompette... ce sont surtout eux qui viennent alourdir la facture. Car si certains instruments destinés aux débutants restent encore abordables, d'autres nécessitent souvent un investissement important. Les prix varient en fonction de l'instrument, des marques ou du lieu d'achat – en ligne ou en magasin spécialisé –, mais on peut compter environ 50 à 100 euros pour une guitare premier prix, 200 euros pour un violon, et autour de 300 euros pour une batterie de débutant. Pour un piano, le budget grimpe rapidement : il faut prévoir environ 500 euros pour un modèle électrique avec toucher « lourd » – qui se rapproche le plus possible du toucher d'un vrai piano –, et au moins 4.500 euros pour un piano droit acoustique. Plus l'élève progresse, plus il lui est évidemment recommandé d'investir dans un modèle de meilleure qualité. Et là, quel que soit l'instrument, on

A l'achat d'un instrument s'ajoutent souvent des frais annexes, auxquels on ne pense pas toujours, comme l'achat de cordes pour un violon. © PEXELS.

peut rapidement franchir le cap des quatre chiffres.

A cela s'ajoutent des frais annexes, auxquels on ne pense pas toujours. « Pour le violon ou la guitare, il faut changer régulièrement les cordes, ce qui coûte à chaque fois quelques dizaines d'euros. La plupart des instruments nécessitent aussi l'achat d'une housse ou d'accessoires. Et dans le cas du piano, il faut encore compter l'intervention d'un accordeur, une à plusieurs fois par an », explique Tobias Bardin, vendeur dans un magasin d'instruments de musique du centre de Bruxelles.

3

Des aides sont-elles possibles ?

Conscientes du poids financier que peut représenter l'achat d'un instrument, de nombreuses académies mettent à disposition des instruments en location pour les débutants. Les tarifs varient selon le lieu et l'instrument, mais oscillent généralement entre 50 et 100 euros par an. Certaines proposent même, sous conditions, des prêts totalement gratuits. Mais faute de disponibilité en nombre suffisant, ces locations sont en principe destinées aux premières années d'apprentissage. Autre possibilité alors : se tourner vers des magasins spécialisés – qui louent en général des instruments à partir de quelques dizaines d'euros par mois – ou acheter en seconde main.

4

Un investissement uniquement financier ?

Si des solutions existent pour alléger la facture, les obstacles à la pratique musicale ne se résument pas qu'à une question d'argent, observe Lionel Lutgen : « C'est important que l'enfant dispose chez lui d'un espace calme pour s'exercer, et tout le monde n'a pas cette chance. Idéalement, il devrait aussi se rendre à des concerts, car cela fait partie intégrante de l'apprentissage. Tout le monde ne peut pas se le permettre ou ne le considère pas comme une priorité. »

Autre obstacle : l'investissement de temps demandé aux familles. « A l'académie, on compte deux à trois cours par semaine (solfège et autres cours inclus, NDLR), et tous les parents ne sont pas forcément disponibles pour accompagner les enfants aussi souvent », ajoute Lionel Lutgen. L'effort ne repose d'ailleurs pas seulement sur les parents : il exige aussi beaucoup de rigueur de la part de l'enfant, conclut le professeur de guitare : « Beaucoup de parents inscrivent leurs enfants à de nombreuses activités, et considèrent parfois l'apprentissage d'un instrument comme un simple loisir, facile et sans contrainte. Or, la discipline en fait partie intégrante. Il n'y a pas de plaisir sans patience, sans temps consacré et sans concentration. »



**Vous aimez la littérature ?
Devenez juré du Prix Victor Rossel
des lecteurs 2025**



*Prix Victor Rossel
des lecteurs*

Vous aimez lire, vous êtes abonné(e) et vous avez envie de participer au choix, parmi les cinq livres nominés par le jury officiel, et à la remise du Prix Victor Rossel des lecteurs, le 13 novembre prochain ? Inscrivez-vous avant le 15 septembre sur bonsoir.lesoir.be/juryPVR en ajoutant une lettre de motivation et la critique d'un livre qui vous a particulièrement marqué.